

## PV DU BD DU 4 NOVEMBRE 2025

**Présents :** B Menager – M A Duffait – G Cortat – M Audy – C Dabonot – L Epifani – M L Logerot

**Invité :** N Clerc

- ✓ CA de la Ligue le 22 novembre à Besançon pour la validation du budget, la formation à distance et le développement.
- ✓ AG financière le 6 décembre
- ✓ Le Comité 25 a candidaté pour organiser les intercoms nationaux les 4 et 5 avril. Il y aurait 8 équipes du Nord Est. Validation BD
- ✓ Il faut être attentif aux clubs qui sont en difficultés.
- ✓ 2 salariés rouent en voiture électrique et demande la possibilité de pouvoir se brancher à la ligue. En tant qu'employeur nous avons l'obligation de fournir la possibilité de se brancher (facture électricité consommée payée par les salariés)
  - 2 solutions étudiées
    - Borne de recharge sur le parking avec paiement en CB environ 5000€ via EDF
    - Mettre une prise spécifique avec accès unique aux utilisateurs Ligue environ 1600€

Le BD est OK pour la solution de la prise spécifique

- ✓ Joëlle ne travaillera plus à partir de fin décembre. Un pot de départ sera organisé le jeudi 18 décembre avec CA ligue, salariés, Présidents de Comité et CTF.
- ✓ Séminaire intégrité à la FFHB le 17 janvier 2026, y participeront Thomas, Jessie et Guy Cortat.
- ✓ 3 janvier match Besançon/JDA avec invitation des nouveaux présidents de club.
  - 15h à 18h présentation de la ligue et questions
  - 18h grignotage avant le match
- ✓ **Discipline** : pourquoi le BD est-il sollicité pour appel à incident par la commission.

### REGLEMENT DISCIPLINAIRE 2025-2025

#### 6 ENGAGEMENT DES POURSUITES

##### 6.1 Modalités d'engagement des poursuites

Les poursuites disciplinaires sont engagées par le président de la Fédération, de la ligue professionnelle ou de l'instance déconcentrée, ou par toute personne licenciée à la Fédération dûment mandatée par eux à l'exception du président ou d'un membre de la commission de discipline concernée :

1) au vu des observations et/ou anomalies figurant sur les feuilles de match et, le cas échéant, complétées par un rapport du juge-arbitre ;

2) au vu des rapports, témoignages, documents d'origines diverses, informations figurant sur tous types de supports, parvenus à l'instance concernée pour des faits pouvant justifier l'engagement d'une procédure disciplinaire ;

3) au vu de tout signalement parvenu au président de la fédération, de la ligue professionnelle ou de l'instance déconcentrée relatif à des faits de nature sexuelle et/ou de bizutage et/ou de manquement aux obligations de collaboration en matière de lutte contre le dopage ;

- 4) sur saisine du bureau directeur de la Fédération, de la ligue, du comité ou de la ligue professionnelle, pour tout autre comportement individuel ou collectif non conforme aux principes et aux règles déontologiques applicables à la pratique du handball et/ou de ses disciplines connexes ;
- 5) sur saisine de la commission éthique et citoyenne pour les faits contraires à la charte d'éthique et de déontologie ;
- 6) sur saisine du président de la commission de surveillance des opérations électorales dans les conditions prévues aux articles 6.2.1 et 6.2.7 du règlement intérieur.

✓ **C Dabonot : PPF garçons**

- "Nous poursuivons nos réflexions autour de la restructuration du PPF masculin sur notre territoire. Un consensus semble se dessiner avec un regroupement de tous les collégiens sur le site de Besançon et un regroupement de tous les lycéens sur le site de Dijon. Cette solution s'appuie sur une volonté de limiter le changement d'établissement pour les athlètes et de regrouper les meilleurs joueurs sur un même lieu.
- Nous devons maintenant rencontrer les différents partenaires pour l'organisation pratique de cette nouvelle organisation. Une communication officielle sera établie au début de l'année 2026 afin que les jeunes garçons et leur famille se préparent sereinement au changement.
- Nous sommes également en attente de la validation officielle du centre de formation du DMH à Dijon, un des piliers essentiels de notre nouveau PPF masculin. "

Caroline reçoit les félicitations de M Albert pour son travail.

✓ **COC**

- Cas épineux souligné par Mathieu Bonduaeux concernant les phases de lissage. Il n'y a pas dans les règlements sportifs le vœu voté en AG 2024. Il y a eu un problème avec les filles du pôle espoir. Suite à malentendu celles-ci ont joué.
- Luc** : c'est une règle qui a été votée lorsqu'on joue les week end avant : règle des 3 derniers matchs.
- Cette règle a été modifiée en 2024, il faut une liste de joueurs et joueuses validée par la COC.
- MAD** : il y a un point de pénalité en jeu et une amende. Les règlements ont été mis à jour.
- Il faut remettre l'ETR et la COC autour de la table pour travailler.
- Le président de la COC a donné sa démission. Il faut qu'une personne présente assure la continuité. Francis pourrait être Président par intérim avec proposition d'une liste.

✓ **Bruno**

- Le président du 71 voudrait que l'on discute des conseils territoriaux. Il trouve que l'on passe trop de temps sur les Comités. Il souhaiterait que l'on ait un point particulier à débattre comme aborder les mutations.
  - André comme représentant des Comités va parler du pacte. Les présidents vont demander si l'on peut modifier les 6€ des licences.
- Bruno pense que cela peut être un sujet de conseil territorial.
- MAD** : attention toutes les subventions risquent d'être diminuées.

Bruno rappellera tous les Présidents de Comité par rapport à ces 2 demandes

## **SURCLASSEMENTS**

- Sacha LOMBARDOT né en 2014 du HBC des Monts de Gy
- Quentin FERNIOT né en 2014 du HBC des Monts de Gy
- Caroline PLTHEY BAGOU née en 2011 du HBC Meursault
- Emy SAUNIER née en 2016 de Premery HB
- Hugo MARTIN né en 2011 de HBC Pontaillier Mirebeau
- Martin LATRASSE né en 2014 de Basel HB
- Lucie GUYARD née en 2016 de HBC Pontaillier Mirebeau
- Amandine DURAND née en 2010 de JA Maiche HB
- Zélie NICOD née en 2010 de JA Maiche HB
- Maureen MARS née en 2009 de JA Maiche HB
- Owen RAYMON né en 2011 de ASUC Migennes HB
- Clément DERCOURT né en 2011 de ASUC Migennes HB
- Yanis TAHALY né en 2011 de ASUC Migennes HB
- Romane COURTOIS née en 2010 de HBC Sanvignes
- Jean POUYE né en 2016 de Premery HB
- Lyvan MELSAN né en 2014 de OC Autun
- Tom ROUGEOT né en 2016 de Cible Dampierre HB
- Nathanael BOUTILIE né en 2014 de OC Autun
- Lisa GAUTHERAU née en 2011 de E. Auxonnaise HB
- Azilys BOILEAU née en 2011 de E. Auxonnaise HB
- Anna Lucia DEBOIS née en 2014 de HB Amancey
- Liana DA PONT née en 2011 de E. Auxonnaise HB
- Alan KOWALSKI né en 2009 de Vercel HB Plateau
- Clémence CHAMPEL née en 2011 de HBC Pontaillier Mirebeau
- Anais ROUX née en 2011 de HBC Pontaillier Mirebeau
- Dorian CORNIER né en 2011 d'AS Levier HB
- Ilyana BAZAILLE née en 2009 du HBC des Monts de Gy
- Louna GRAPPIN née en 2009 de US Tavaux Damparis HB
- Ima PERIANAYAGOM ROUSSEAU née en 2009 du CTM HB
- Margot NOIZILLIER née en 2010 du CTM HB
- Julie SALCE née en 2010 du CTM HB
- Romane BART née en 2010 de HBC Amancey
- Charlotte PARIZOT née en 2010 du CTM HB
- Léa PEGUILLET née en 2010 du CTM HB
- Lya BUCHET née en 2011 de Conv Sud CLM/HBCC/CFG
- Maelle DUMONT née en 2011 de Conv Sud CLM/HBCC/CFG
- Rose JEAN née en 2011 de Conv Sud CLM/HBCC/CFG
- Jeanne LAIRE née en 2011 de Conv Sud CLM/HBCC/CFG

- Louise RIANDET née en 2011 de Conv Sud CLM/HBCC/CFG
- Louane THALLINGER née en 2011 de Conv Sud CLM/HBCC/CFG
- Morgane GAILLARDIN née en 2010 de HBC Sanvignes
- Lola JOB CLOTER née en 2011 de US Villeneuve sur Yonne
- Déborah CORNOT née en 2009 du HBC des Monts de Gy
- Amelina HAUFF née en 2010 du HBC des Monts de Gy
- Nora MORIKHA née en 2011 de US Villeneuve sur Yonne
- Emma ROBERT née en 2010 du CS Vesulien HS
- Léna HUMBERT MENDES née en 2009 du CS Vesulien HS
- Sam KAULEK né en 2009 du HBC des Monts de Gy